



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 02 DECEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le deux décembre, à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace Melpha, sous la présidence de Monsieur Pascal LANGLOIS, Maire.

Présents : M. Pascal LANGLOIS, Mme Odile AZE, Mme Magali BERTIN, M. Fabrice GOHIER, M. Erick HAMOND, M. Samuel HARDY, M. Philippe LANDAIS, Mme Catherine LE BARS, M. Patrick LEMENUUEL, M. Gilles TESTARD, M. Louis VASTEL, Mme Marie-Madeleine TRAVERT ;

Cette séance s'est réunie à huis clos à la demande de M. le Maire et du conseil municipal et les mesures barrières ont été respectées.

Excusées : Mme Lynda LEGAST, Mme Célia DESAINT-DENIS

Non excusé :

Procuration : Mme Lynda LEGAST à Mme Odile AZE

Secrétaire de séance : Mme Odile AZE

Conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Convocation : 25 novembre 2020

Affichage : 04 décembre 2020

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du conseil municipal du 04 novembre 2020.

2020-061 : VALIDATION DE LA COMMISSION DES IMPOTS

L'article 1650-1 du code général des impôts prévoit la création d'une commission communale des impôts directs (CCID) composée du maire ou de son adjoint délégué.

La commission est constituée de six commissaires titulaires dont un hors commune et six commissaires suppléants dont un hors commune, désignés par le directeur des services fiscaux de la Manche, à partir d'une liste dressée par le conseil municipal.

Les personnes désignées seront informées par courrier.

<u>Commissaires titulaires</u>	<u>Commissaires suppléants</u>
• Michel FONTAINE	Rodolphe HAUTON
• Pierre MARIE	Dominique HAY
• Eric GLOAGUEN	Alain MARIE
• Marie-Madeleine TRAVERT	Philippe LANDAIS
• Raymonde HAREL	Gilles TESTARD
• Emile L'HONNEUR	Magali BERTIN
• Pierre GUILLEMET	Catherine LE BARS
• Jacques GIRES	Samuel HARDY
• Odile AZE	Milcah BAUDEVEIX
• Fabrice GOHIER	Lynda LEGAST
• Patrick LEMENUEL	Célia DESAINT--DENIS
• Louis VASTEL	Erick HAMOND

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la proposition des commissaires titulaires et suppléants.

2020-062 : TRAVAUX ELECTRIQUES A L'ECOLE MATERNELLE

M. LEMENUEL Patrick présente le devis ANT'ELEC à La Meauffe pour des travaux de changement de régulation du chauffage électrique à l'école maternelle qui s'élève à 599,50 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis ANT'ELEC pour un montant de 599,50 € T.T.C.

2020-063 : ACHAT CUISINIERE ELECTRIQUE ET LAVE-LINGE

Suite à la nécessité d'équiper la salle 2 en cuisinière électrique et la garderie en lave-linge, M. VASTEL louis présente les devis de PROXI CONFORT à Saint-Lô et de BUT à Saint-Lô pour :

- L'achat d'une cuisinière électrique d'un montant de 370.00 €
- L'achat d'un lave-linge d'un montant de 359.90 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de PROXI CONFORT pour un montant total de 729.90 € T.T.C.

2020-064 : TRAVAUX ATELIER COMMUNAL :

Des travaux d'aménagement de l'atelier communal doivent être effectués prochainement.

M. LEMENUEL Patrick informe le conseil municipal du coût de l'estimation des travaux qui s'élèveront à 4 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager des travaux d'aménagement pour l'atelier communal pour un montant maximum de 4 000 €.

2020-065 : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste sur le grade d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe, échelon 7, sur la base de 35 heures/semaine.
Ce poste sera à pourvoir au 1^{er} février 2021.

INFORMATIONS DIVERSES :

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

M. le Maire informe le conseil municipal des différents échanges avec le service de l'urbanisme de Saint-Lô Agglo concernant le PLUI.
Une réunion s'est déroulée le 30 novembre dernier et concernait les zones constructibles.

LOTISSEMENT COMMUNAL

M. le Maire informe le conseil municipal de l'avancée du lotissement communal :

- 4 ventes ont été réalisées.
- 6 promesses de vente ont été signées.
- 3 réservations de lots ont été demandées.

SUBVENTION DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

M. le Maire donne lecture d'un courrier reçu du Préfet de la Manche l'informant avoir retenu au titre de la DETR, pour l'exercice 2020, l'opération relative aux travaux de réfection de voiries pour un montant de 16 423 €.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22 H 45.

Le Maire

Pascal LANGLOIS